

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	22 (1934)
Heft:	437
 Artikel:	Appel aux femmes
Autor:	Corbett Ashby, Margery I. / Gourd, Emilie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261678

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sur l'orgue un prélude de Franck, et dont les improvisations inspirées par la cérémonie, et le jeu si pur et si plein de ferveur, s'adressaient à l'âme autant qu'à l'oreille.

Muni du message du Christ, qui rappelle à toutes celles qui travaillent: « Hors de moi vous ne pouvez rien faire », l'auditoire s'est écoulé silencieusement, quittant le vieux sanctuaire paisible pour les séances à l'Université.

* * *

Le Comité genevois doit une vive gratitude aux Services industriels de la Ville. Une réparation devait arrêter tous les moteurs électriques le dimanche matin, mais, par une faveur spéciale, les travaux ont été exécutés de telle sorte que l'Orgue de la Madeleine pu fonctionner, malgré tout.

E. F. N.

Le contrôle des films par les femmes

Nous avons été très heureuse d'apprendre la nomination par le Conseil d'Etat du canton de Genève de Mme Yvonne Achard, comme membre de la Commission officielle de contrôle des films.

Mme Achard est bien connue dans tous les milieux de jeunesse, comme présidente de la Fédération suisse des Eclaireuses, qu'elle a représentée à maintes reprises dans des réunions nationales et internationales. Ancienne élève de l'Ecole d'études sociales de Genève, elle sera à même certainement d'apporter un concours utile à cette Commission, où siège déjà, comme le savent nos lecteurs, une autre femme, Mme Emma Kammacher, avocate à Genève. Faut-il ajouter que c'est à la demande de Sociétés féminines, et surtout du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, que le Conseil d'Etat a bien voulu procéder à ces nominations féminines, si souvent réclamées comme un des meilleurs moyens pour lutter contre le mauvais cinéma?

Pour la Semaine Suisse

(20 octobre-3 novembre 1934)

Il n'est personne pour nier qu'en Suisse, la production du pays, industrielle, artisanale et agricole, ne jouit pas de la considération à laquelle elle a droit et de la préférence dont elle devrait légitimement bénéficier. On connaît souvent mieux hors de nos frontières que chez nous le produit suisse, produit de qualité.

Faire mieux connaître et apprécier en Suisse les produits du travail suisse est une nécessité, même en temps de paix économique; mais actuellement cette nécessité est impérieuse, et les résultats pratiques d'une telle propagande sont à coup sûr un des facteurs les plus importants de la lutte contre le miasme des affaires et le chômage.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

L'enquête de M. Pierre Dumas a donné le résultat attendu: une énorme majorité pour l'affirmative. Il y a eu 19.300 réponses.

Sur ce total, 300 bulletins seulement sont contre le suffrage des femmes (300 sur 19.300!) et 127 déclarent l'indifférence. Donc, 18.813 voix sont favorable au vote.

Ce résultat convaincra sûrement les plus incrédules et convertira les plus réfractaires et d'autant mieux que ces réponses émanent non seulement des femmes savantes et cultivées, évidemment en minorité devant la masse des autres femmes, mais de toutes « ces autres femmes » qui ont répondu: mères de famille, cultivatrices, employées, petites commerçantes.

L'idée d'émancipation de la femme par le vote a pénétré maintenant dans les milieux populaires, je dirais même qu'elle y est devenue presque familière. Toutes les Françaises ont aujourd'hui conscience de leurs droits, les veulent et les réclament.

Et toutes sentent la partie enlevée. Le courant de raison et de justice a renversé les derniers obstacles et les quelques hommes, qui résistent encore, seront obligés de s'incliner.

Une femme rapide : Hélène Boucher

Cette Hélène au doux visage est une nouvelle venue dans le clan des « Maryse » qui volent.

C'est un as, comme ses entraîneuses. Elle s'est préparée, longuement, pour cette acrobatie qui est l'école des pilotes virtuoses, à la vitesse.

Et c'est en championne du virage sur l'aile toute droite qu'elle a remporté, ayant-hier, comme en se jouant, trois beaux records du monde.

Des records pour femmes assurément, car les

Appel aux femmes

(adopté par le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes).

La crise économique mondiale a révélé l'incapacité de l'humanité à résoudre intelligemment les problèmes qu'elle a elle-même créés, et ce sentiment de son impuissance, cause de la crise morale dont nous souffrons actuellement, l'amène à remettre en question des opinions depuis longtemps admises, et prête à la tentation de recourir aux remèdes désespérés.

Un des symptômes les plus inquiétants de ce trouble général est la réaction qui se manifeste contre la liberté et l'indépendance des femmes, et ceci justement parce que leur libération a formé partie intégrante de cette évolution vers une plus grande liberté individuelle, évolution qui s'est manifestée à travers le monde, en Orient comme en Occident.

Nous demandons donc ici aux femmes de réfléchir sérieusement, avant de les accueillir, aux idées actuellement en faveur sur le rôle et la place de la femme dans le monde. Il n'y a pas, en effet, il ne peut y avoir de système gouvernemental, qu'il soit ancien ou nouveau, dont le principe implique l'infériorisation d'un sexe. Si le fonction de la maternité est physiquement différente de celle de la paternité, les tâches et les responsabilités des parents sont l'apanage des deux sexes; et les intérêts des deux sexes sont identiques, aussi bien en ce qui concerne le développement intellectuel et spirituel de l'individu que pour ce qui touche à la paix et à la prospérité économique générale. C'est un grave danger que d'exalter la puissance de la force, et de la

placer au-dessus de celle du droit; et les partisans de ces soi-disant nouvelles idées risquent fort de contribuer à ressusciter la taux, et qui constitue le plus profond de tous les besoins de liberté: soyez donc certaines de la femme, être physiquement inférieur, incapable de prendre les armes, et élément de valeur moindre dans un Etat virilisé. Femmes, quel que puisse être le régime que vous estimiez convenir le mieux à votre pays, soyez ayant tout clairement conscientes de vos responsabilités profondes quant à la conformité de ce régime avec vos propres principes. Levez-vous pour réclamer votre droit à partager la vie politique, économique et sociale de votre peuple en égalité avec vos frères; refusez-vous à être considérées comme chargées de la seule fonction de perpétuer la race, en mettant au monde des enfants que vous n'aurez pas le pouvoir de protéger, de procurer des fils en vue d'un futur massacre, contre lequel vous ne pourrez même pas diriger la politique de votre pays. C'est, au contraire, en vertu même de votre maternité que vous devez voir au loin, pour préserver les vôtres de tout ce qui peut conduire à la guerre et de toutes les violences dans quelle conception que ce soit de l'Etat.

Car nous disons ici que nous sommes inquiets de voir des femmes accepter des servitudes arbitraires, uniquement basées sur d'anciens préjugés, de les voir prêtes à sacrifier elles-mêmes, par fausse sentimentalité, et en croyant qu'elles peuvent de la sorte sauver leur pays. Le féminisme, loin d'avoir perdu son actualité, est plus nécessaire que jamais, si nous ne voulons pas que la marche en avant de l'humanité, quelles que soient les formes extérieures de cette évolution, ne soit fatidiquement interrompue. L'égalité des sexes

est une question fondamentale, qui se trouve à la base de tous les systèmes gouvernementaux pour le suffrage et l'action civique et politique des Femmes.

Le bonheur de votre patrie ne peut pas se construire sur la tombe de vos droits d'être humain, ni sur votre diminution morale et sociale. L'égalité des droits politiques, sous toutes ses formes, mais reconnue aux deux sexes, permet, seule, à chacun d'eux de remplir fidèlement la tâche à laquelle il est appelé. Et il est aussi absurde pour des hommes de déterminer le rôle de la femme dans la société que serait le contraire dans un Etat d'Amazones.

Femmes, rappelez-vous les sacrifices accomplis par nos devancières, et réalisez qu'elles ont combattu pour un principe qu'aucun changement social ne peut infirmer. Soyez fidèles à ce qu'elles ont obtenu pour vous, gardez avec courage et ténacité l'héritage qu'elles vous ont transmis. Ne soyez pas timides, mais sachez protester, et combattre si le faut. Et si le courant des forces opposées et des préjugés antiques devient trop fort, si les eaux de la réaction vous submergez, alors cramponnez-vous au roc des principes, persuadées que vous êtes que les eaux se retireront, et que ceux qui ont été forts dans l'adversité aborderont un jour sur la terre souriante de la paix et de la prospérité.

Femmes, nos sœurs, prenez courage et soyez vaillantes.

MARGERY I. CORBETT ASHBY,
Présidente.

EMILIE GOURL,
Secrétaire.



Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'Enfance

L'an dernier déjà, la délégation française avait apporté à l'Assemblée de la S. d. N. un plan fort intéressant de développement du Secrétariat comme centre d'information en matière de protection de l'enfance. Pourquoi, en effet, avait-on dit alors, ne pas profiter des possibilités de travail qu'offre l'institution de Genève, pour en faire le véritable foyer de la documentation en ce domaine, au lieu de laisser ces renseignements s'éparpiller à travers le monde? et pourquoi, par une judicieuse coordination, ne pas grouper sous les auspices de la S. d. N. les études et les travaux faits et à faire sur tous les problèmes touchant à l'enfance?

Ce fut ce plan, également étudié le printemps dernier par le Comité consultatif pour la protection de l'enfance, que notre amie, Mme Malaterre-Sellier, fut chargée comme

rapporteur de présenter à la Ve Commission, puis en Assemblée plénière. Et tous ceux qui l'ont entendue peuvent témoigner de la conviction, du talent diplomatique hors ligne, servi par une éloquence souple et averte, avec lesquels elle fit aboutir un projet qui, s'il peut paraître tout simple et naturel aux non-initiés, a soulevé cependant bien des difficultés. Difficultés de principe d'abord, certains gouvernements ne pouvant admettre que la S. d. N. s'occupe de questions sociales, et trouvant qu'elle ferait mieux de limiter étrangement sa tâche aux problèmes politiques et économiques — alors que, précisément au contraire, c'est cette activité sociale qui relève son drapeau, quand pleurent sur son travail politique ou économique des critiques pas toujours injustifiées! Difficultés financières ensuite: le mot d'ordre est aux économies, et si bien étudié et modeste pour les débuts que soit ce projet, sa réalisation nécessitera cependant la création d'un poste nouveau au Secrétariat, donc d'un crédit nouveau à inscrire dans un budget minutieusement épousillé; difficultés d'application pratique aussi, afin d'introduire sans heurts ce nouveau rouage dans le fonctionnement actuel du Secrétariat. Mais tous ces obstacles, Mme Malaterre réussit à les surmonter, et la résolution qui fut définitivement votée charge la bibliothèque du Secrétariat de réunir et de tenir à jour des renseignements aussi complets que possible sur la législation actuelle des divers pays touchant à la

protection de l'enfance et sur son application, sur les travaux accomplis en ce domaine par les institutions et organisations officielles et privées, sur l'activité de cet ordre des organismes internationaux, et enfin d'établir des informations d'ordre bibliographique. Ces informations seront mises à la disposition des personnes de tous les pays qui s'occupent de recherches ou d'études en matière de protection de l'enfance.¹

L'activité de la S. d. N. en faveur de l'enfance est trop connue des lecteurs de ce journal pour que nous nous arrêtons longuement aux autres discussions de la XV^e Assemblée sur ces questions, discussions qui n'ont fait d'ailleurs que confirmer les points de vue exprimés par le Comité consultatif... Mais on nous permettra de relever ici pour l'en remercier le témoignage de gratitude que Mme Hélène Vacaresco, déléguée de Roumanie, a tenu à faire adresser aux organisations féminines internationales, qui, en collaboration avec la S. d. N., se préoccupent des problèmes touchant à l'enfance.

Nationalité de la femme mariée

Cette question ne figurait pas cette année à l'ordre du jour de l'Assemblée. A une précédente Assemblée, en effet, il avait été décidé de charger le Secrétariat de recueillir auprès des divers gouvernements des renseignements sur les modifications intervenues dans leur législation à cet égard, et ces ren-

hommes ont encore un peu d'avance, mais des records de maîtresses femmes.

Sur cent kilomètres, nous l'avons dit, Hélène Boucher, à Istres, réalise une vitesse horaire de 412 kilomètres 368. L'ancien record féminin de Miss Ehrhardt n'était que de 281 kilomètres.

Sur cinq cents kilomètres, le temps de l'aviatrice est de 1 h. 13, soit, 410 kilomètres 955 de moyenne horaire.

Enfin, les 1000 kilomètres de la tentative sont bouclés en 2 heures 26' 38", à la vitesse horaire de 409 km. 200.

A cette allure, en moins de deux heures, Hélène Boucher serait allée de Paris à Perpignan!

Déjà, sur 1000 kilomètres, la jeune pilote française battait la femme la plus vite du monde, Miss May Haizlip, qui, sur la base de 3 kilomètres, n'a pas fait mieux de 405 km. 320.

Que ferait-elle avec son avion léger, sur cette base?
(Oeuvre).

La situation de la femme en Irak

A une intéressante étude, signée J. Beyham, que publie notre confrère l'Egyptienne, nous empruntons les fragments suivants:

Voyons de près ce que représente la femme aux yeux de l'Irakienne.

Elle est pour lui un objet acquis. Il l'épouse pour être servi d'elle et obtenir des enfants. Dans ces conditions, elle doit forcément rester cloîtrée, n'ayant point le droit de quitter le domicile pour n'importe quelle raison, visite, promenade, ou besogne quelconque. L'homme, son seigneur ne lui permet pas de l'accompagner, ni de manger avec lui à la même table. Il ne peut

supporter sa présence que dans le cas où il la juge nécessaire. Aussi, en Irak, les hommes et les femmes se tiennent-ils loin les uns des autres, dans un isolement vraiment triste. Dès qu'il a rempli ses devoirs de famille, l'homme s'empresse de fuir le harem pour s'installer dans son salon, s'il en a un, ou pour se rendre au café ou au spectacle.

... En parlant ainsi de la situation lamentable de la femme, je vise la masse du peuple, et non les notables et les intellectuels du pays, notamment ceux de Bagdad. Ceux-ci, ayant voyagé et visité les centres de modernisme, ont su éliminer ces traditions arrêtées.

Plusieurs Irakiennes ont longtemps séjourné à Constantinople et dans les grandes villes de l'Empire Ottoman. D'autres ont voyagé en Europe, en Egypte, en Syrie. Elles ont acquis forcément les mœurs et les idées de civilisation modernes de ces pays. Il y a par ailleurs une génération de jeunes filles éduquées, et formées dans les écoles de l'Irak, ou dans d'autres écoles étrangères, qui y ont reçu le baptême d'une mentalité nouvelle digne de la société moderne.

... Il est regrettable de remarquer que ces élites féminines soient, non seulement impuissantes à gagner la confiance de la masse pour la diriger dans la voie du progrès, mais encore sujettes à sa critique sévère et à sa condamnation absurde.

Les femmes évoluées sont en lutte perpétuelle avec la population. Toutes leurs velléités et tentatives pour une action efficace se heurtent impitoyablement au fanatisme du peuple, hostile au modernisme. Quelques-unes d'entre elles ont eu le courage d'instituer en 1925 un club pour l'inspiration et la formation de l'élément féminin et

pour la propagation des bienfaits de la civilisation. Cette institution, nouvelle pour l'Irak, provoqua la colère des conservateurs, qui vite la dénoncèrent au gouvernement, ne pouvant supporter de voir afficher en pleine rue l'inscription suivante: Club de la renaissance féminine. Et ils s'écrieront: « Comment, et depuis quand, les noms des femmes peuvent-ils être affichés en public? » Mme Laila Hassouna publia une revue féminine à Bagdad, laquelle, n'ayant pas eu le succès souhaité, fut étouffée dans l'oeuf.

Il était de tradition que la femme irakienne devait, en sortant de chez elle, s'envelopper d'un double manteau, qui lui couvrait entièrement le corps. Ce fardeau ayant parfois trop lourd, certaines femmes modernes et évoluées voulaient se contenter d'un seul. Quel scandale aux yeux des gens rétrogrades qui s'épouvaient comme s'il s'agissait d'un cataclysme, alors qu'au point de vue des mœurs et de la religion, ce geste d'allègement de la femme n'y portait aucune atteinte. Quelques femmes portent actuellement un seul manteau, sans que cet événement ait rien changé aux destines de l'Irak et sans qu'aucun malheur soit survenu de ce fait. L'état de la femme en Irak en est là.

¹ C'est nous qui soulignons, cette disposition étant extrêmement utile pour de nombreuses femmes, étudiantes, journalistes, écrivaines, travailleuses sociales, etc., qui recourront certainement à ce service, sur lequel nous attirons dès aujourd'hui leur attention. (Réd.)